

Zeitschrift: Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes
Band: 121 (2023)
Heft: 11

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

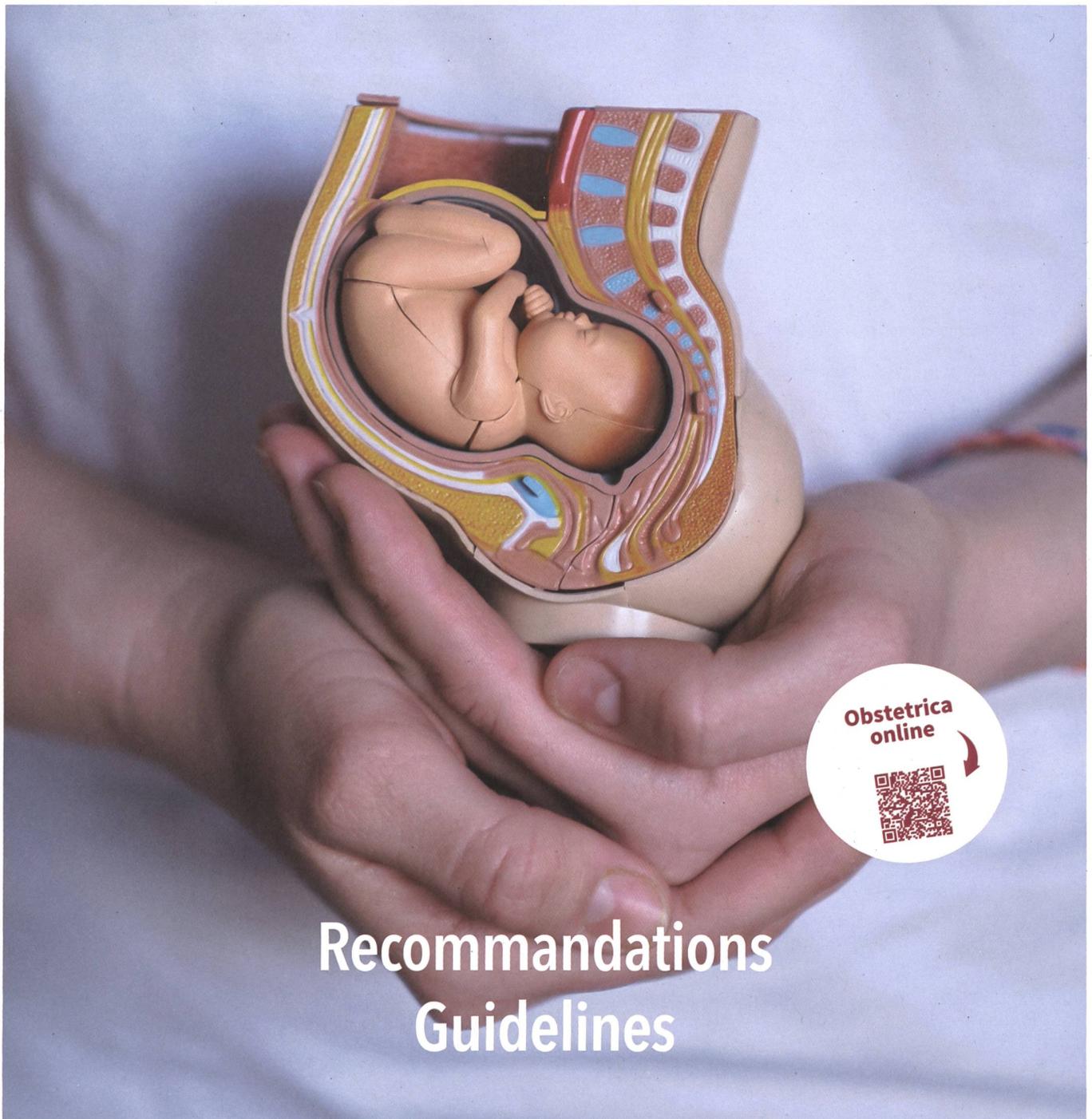
Download PDF: 06.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

N° 11
2023

Obstetrica

Das Hebammenfachmagazin der Schweiz / La revue spécialisée des sages-femmes de Suisse



Obstetrica
online



Recommandations
Guidelines



La Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) cherche pour mai 2024 (Assemblée des délégué·e·s) une personne expérimentée et dynamique en tant que

Président·e

Vous vous intéressez à la politique professionnelle et vous avez de l'expérience dans le travail associatif? Vous souhaitez participer à l'organisation de la FSSF et vous engager pour la profession de sage-femme?

Fonction

La·le président·e est la·le représentant·e suprême de la FSSF. Elle·Il assume la responsabilité générale de la direction de la Fédération. Elle·Il est responsable du fait que le Comité central assume de manière efficace et efficiente les tâches et les compétences qui lui sont attribuées. Elle·Il doit rendre compte à la Conférence des président·e·s et à l'Assemblée des délégué·e·s de sa méthode de travail et de sa gestion.

Votre profil

Vous disposez de:

- connaissance de la FSSF et expérience du travail associatif;
- connaissance du domaine de la santé au niveau national et cantonal;
- connaissance du système de santé et de ses processus législatifs en Suisse;
- connaissance des systèmes de santé au niveau international;
- bonnes connaissances écrites et orales du français et de l'allemand; connaissances de l'anglais;
- mode de pensée et de travail axé sur les buts et les solutions;
- un diplôme de master serait un avantage.

Nous offrons

La FSSF dispose d'un secrétariat professionnel et moderne, basé à Olten, qui se tient à votre disposition pour vous conseiller et vous aider.

Cette offre vous intéresse?

Candidatures à envoyer avant le 22 mars 2024 (huit semaines avant l'Assemblée des délégué·e·s) par mail à Andrea Weber-Käser, secrétaire générale FSSF: a.weber@hebamme.ch

Barbara Stocker Kalberer, présidente FSSF, répond volontiers aux questions à: b.stocker@hebamme.ch



Vers l'annonce détaillée



Vers le règlement interne



La Fédération suisse des sages-femmes (FSSF) cherche pour mai 2024 (Assemblée des délégué·e·s) des personnes expérimentées et dynamiques en tant que

Membres du Comité central

Vous avez envie de vous engager pour la FSSF au niveau national? Vous êtes curieux·se et intéressé·e par les questions de politique professionnelle?

Fonction

La FSSF évolue dans un environnement complexe. Le travail au sein du Comité central (CC) pose en conséquence à ses membres des exigences élevées en matière de compétences professionnelles. On attend en principe d'un·e membre du CC qu'elle·il comprenne chaque domaine d'activité et puisse le représenter vis-à-vis de l'extérieur. Les membres du CC travaillent de manière indépendante dans le cadre des tâches, responsabilités et compétences fixées. Les statuts (l'art. 22, al. 3, notamment), la charte et le profil des exigences sont déterminants.

Votre profil

Vous disposez de:

- connaissance de la FSSF et expérience dans le travail associatif, de préférence en tant que membre du comité d'une section; les doubles mandats (membre d'un comité de section et du CC) sont possibles;
- connaissance du domaine de la santé au niveau national et cantonal;
- capacité de communiquer en français ou en allemand impérative; compréhension orale et écrite en allemand et en français requise;
- aptitude au consensus et capacité de gérer les conflits;
- disponibilité dans les limites de l'indemnisation et du temps de présence défini.
- obligation, en fin de mandat, de mettre au courant la membre élue qui vous succède et débute son mandat.

Cette offre vous intéresse?

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au secrétariat au plus tard huit semaines avant l'Assemblée des délégué·e·s (22 mars 2024). Si vous êtes intéressé·e, il est possible d'assister à une séance «d'essai» à tout moment, sur rendez-vous. Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature!

Merci d'envoyer votre candidature par mail à Andrea Weber-Käser, secrétaire générale FSSF: a.weber@hebamme.ch

Barbara Stocker Kalberer, présidente FSSF, répond volontiers aux questions à: b.stocker@hebamme.ch

Vous trouverez plus de renseignements dans le règlement interne

